

Réf : MC/MS-058

Madame Delphine Ernotte-Cunci
Présidente Directrice Générale
de France télévision
7, esplanade Henri de France
75907 PARIS cedex 15

Paris, le 7 juin 2017

Objet : **Situation de l'antenne Paris – Ile de France**

Madame la Présidente,

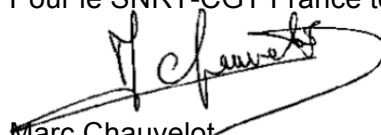
Le SNRT-CGT France télévisions, à l'occasion de son bureau national du 6 juin a délibéré sur la situation de l'antenne de Paris - Ile de France et du devenir de la station de Vanves.

Compte-tenu de l'inquiétude des personnels qui s'est aggravée après le second incendie et en raison de divers communiqués sur une éventuelle relocalisation au Siège, nous sollicitons une rencontre avec vous dans les meilleurs délais, afin d'envisager l'avenir du site de Paris - Ile de France et de ses salariés.

Nous vous alertons sur les troubles psycho-sociaux qu'une telle situation ne manque pas de faire naître et les « risques d'incendie social » comme nous avons pu l'exprimer récemment dans un communiqué national.

Nous vous remercions par avance des suites que vous donnerez à notre demande de Rendez-vous et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le SNRT-CGT France télévisions



Marc Chauvelot,
Secrétaire général

Copie **M. Arnaud Lesaunier**, Directeur général délégué aux ressources humaines et à l'organisation